

Création de liaisons touristiques et patrimoniales (a) Commune : Neufchâteau (b) Nom du village ou de l'entité : / (c) Descriptif : Chemin à voie lente	Fiche n° M-2.07
	Priorité : Lot 3
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

CREATION DE LIAISONS TOURISTIQUES ET PATRIMONIALES

1. Description du projet

Deux projets de liaison de mobilité douce ont été proposés :

- 1) Un premier projet vise à relier la gare de Longlier, en commune de Neufchâteau, à la gare de Bertrix, en commune de Bertrix. La liaison longue de 17,4 km passera par les villages de Longlier, Tournay, Grandvoir, Rossart, Biourge et Orgeo. Les étapes sont :
 - Gare de Longlier
 - Zoning de Semel par le chemin de Perchepai
 - Tournay par le chemin des Morts et le chemin des Lilas
 - Grandvoir par le chemin de la Chapelle Collard
 - Rossart par la rue des Laidis Bideaux
 - Biourge par la rue de Rossart
 - Orgeo par la rue Notre Dame
 - Gare de Bertrix par la rue Haute

Les chemins sont déjà existants et praticables pour la pratique de la randonnée et du VTT. Ce parcours englobe et dépasse celui qui est prévu dans la fiche-projet M 1.03 « Aménagement de la liaison entre Grandvoir et Neufchâteau/Semel ».

Ce projet consiste principalement à installer une signalétique adaptée et des marquages au sol pour sécuriser certains endroits. Des bancs pourraient être ajoutés sur le parcours. Une attention particulière sera portée au choix du revêtement du sol et à la sécurité des personnes qui empruntent ces liaisons.

- 2) Le deuxième projet met en valeur le monument du Mausolée Allemand. Ce monument en pierre de schiste commémore des violents combats dans la région entre les troupes allemandes et françaises en 1914. Les victimes des combats sont enterrées dans une fosse commune, sous le monument. La mise en valeur de ce patrimoine est proposée par l'aménagement du chemin existant entre le village de Nolinfaing et le monument commémoratif.

Le chemin démarre au centre du village de Nolinfaing et suit la rue des Chanvières. La rue montante débouche sur un chemin agricole long d'1 kilomètre. Une fois arrivé en haut, la position du Mausolée offre une belle vue sur les vallons aux alentours. Ce court itinéraire est à première vocation touristique et patrimoniale.

2. Justification du projet

Les liaisons en faveur de la mobilité douce sont très importantes à développer et à valoriser. Elles permettent de créer un tissu d'axes de transit sur l'ensemble du territoire afin de connecter les endroits plus reculés aux points de liaison importants (liaison transcommunale), et ce parfois de façon plus aisée que la traditionnelle voiture. Tournay en est un exemple, il est plus court de rejoindre la gare de Longlier par le chemin (4 km) que de prendre les routes (6 km).

Le développement de ces liaisons et l'augmentation des infrastructures adaptées et sécurisées permet de promouvoir un autre mode de mobilité. Celui-ci s'inscrit dans les actions favorables en faveur de l'environnement. En effet, la mobilité douce est définie comme étant l'ensemble des moyens de déplacement non motorisés. Ceux-ci sont notamment le vélo, la trottinette, les rollers, le skateboard, la marche à pied, etc. Des déplacements qui ne nécessitent pas ou très peu d'énergie et donc réduisent drastiquement les émissions carbone.

En augmentant les possibilités d'itinéraire, le territoire bénéficie d'une plus large palette de mise en valeur du patrimoine déjà présent. C'est le cas du projet concernant le Mausolée allemand. Un sentier aménagé reliant le village de Nolinfaing en contre bas de la butte au monument permet d'apporter une approche différente au lieu de culte. De manière plus globale, ce projet permettra de renforcer l'attractivité touristique.

Le Plan Communal de Mobilité (PCM) a pour ambition de résoudre les problématiques rencontrées sur le territoire (telles que l'insécurité des piétons et le manque de voies lentes entre les villages), à travers une restructuration de l'offre de transports et le développement d'une mobilité douce. À travers ce nouveau programme, la Commune souhaite favoriser les déplacements alternatifs à la voiture, encourager l'intermodalité, réduire l'insécurité routière et améliorer la convivialité des espaces publics.

Plusieurs circuits de randonnée sillonnent déjà le territoire communal. Des segments de la liaison entre les deux gares sont balisés par le réseau de points-nœuds. Ce réseau est un outil pour les cyclistes afin de desservir le territoire belge de tronçons sécurisants et praticables. Pour la liaison, Bertrix – Longlier, ce sont tous les tronçons continus entre Tournay et Orgeo qui sont balisés. Pour autant, des liaisons entre les points d'appui de mobilité comme des gares ferroviaires ne sont pas toujours entières et ne permettent pas de rejoindre ces points de façon la plus efficace possible.

La traversée des villages permet de favoriser leur propre aménagement. Des espaces publics devront permettre d'accueillir les voyageurs pour une petite pause. Les villages seront dynamisés et des services peuvent éventuellement renaître tels que des commerces d'appoint ou des cafés. De plus, les déplacements internes dans les villages seront facilités en faveur de la mobilité douce. Une sérénité et un meilleur cadre de vie peuvent être espérés pour les villageois.

Effets directs et multiplicateurs

- Diminution de la dépendance à la voiture pour les petits trajets
- Renforcement, facilitation et encouragement des déplacements lents
- Lutte contre le réchauffement climatique
- Mise en valeur du patrimoine local
- Développement de la multimodalité
- Développement d'un tourisme vert

Interactions avec d'autres fiches-projets du PCDR

- M-1.03 : Aménagement de la liaison entre Grandvoir et Neufchâteau/Semel
- M-1.04 : Aménagement de la Place de la Gare à Longlier
- IM-1.07 : Développement d'une politique de mobilité douce
- M-2.06 : Aménagement d'espaces de convivialité

- M-3.08 : Création d'une liaison lente sécurisée à Longlier
- IM-3.03 : Actions en faveur du patrimoine
- IM-3.09 : Renforcement des liens entre les générations et les villageois

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

5. Organiser une mobilité alternative adaptée au contexte rural
5.1 En développant un réseau interne de mobilité douce utilitaire, sécurisé et connecté avec les communes
7. Accentuer l'attractivité économique et touristique du territoire
7.2 En misant sur un tourisme respectueux des ressources locales, valorisant les atouts de la commune

Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

Plan Stratégique Transversal (PST) (2021-2024)	O.S.2 Être une commune soucieuse de sa sécurité et de son environnement ➤ O.S.2.7 Entretien des voiries communales et créer des pistes cyclables et trottoirs
Parc Naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier et l'ASBL Grande Forêt d'Anlier	Développer l'offre de randonnées
	Promotion du slow tourisme
	Préservation du paysage et du patrimoine
Plan Communal de Mobilité (2008)	Encourager l'utilisation de la voie ferrée et amélioration des liaisons pour le transport de passagers
	Aménagement sécuritaire pour les modes doux

4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

SOCIAL	★ Amélioration de la qualité de vie, la mobilité douce est un très bon moyen de rencontrer des personnes de la région, bien-être suite à l'activité sportive
ENVIRONNEMENT	★★ Améliore la qualité de l'air, diminue l'émission de CO2
ÉCONOMIE	★★★ Attractivité de la commune traversée par la liaison, amélioration des correspondances inter communales, retombées indirectes par les activités de loisirs et touristiques prévues

Légende : ★★★ Impact élevé ; ★★ Impact moyen ; ★ Impact faible ; ☹ Pas d'impact

Ce projet correspond à la **stratégie wallonne de développement durable** :

	Objectif 3 – Bonne santé et bien-être : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.
---	--

	<p>Objectif 11 – Villes et communautés durables : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables - vise à réhabiliter et à planifier les villes, ou tout autre établissement humain, de manière à ce qu’elles puissent offrir à tous des opportunités d’emploi, un accès aux services de base, à l’énergie, au logement, au transport, espaces publics verts et autres, tout en améliorant l’utilisation des ressources et réduisant leurs impacts environnementaux.</p>
	<p>Objectif 13 – Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique : Prendre d’urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.</p>

5. Localisation et statut

Sans objet

6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet :** Commune de Neufchâteau
- **Partenaires :** Commune de Bertrix, office du tourisme, Maison du tourisme

7. Programme de réalisation

Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

Le projet a été classé en lot 2 par la CLDR. L’ensemble est très intéressant mais ne bénéficie pas d’un statut prioritaire par rapport aux autres projets. D’autres créations ou aménagements de voies lentes sont déjà prévues en lot 1.

État du dossier

- Une discussion doit être faite à propos du tracé et du revêtement, pour ensuite pouvoir les valider.

Programme des travaux et/ou aménagements

1) Liaison entre la gare de Bertrix et la gare de Longlier

- Sur les segments non asphaltés, les aménagements devront prévoir un changement de revêtement. Une surface lisse tel qu’un béton ou une surface asphaltée est préférable pour convenir à l’ensemble des modes doux. Des travaux de préparations pour d’éventuels impétrants, un drainage et une stabilisation des sols des chemins sont à prévoir avant.
- Sur l’ensemble, les pistes cyclables doivent être visibles et sécurisées par un marquage au sol. Des bandes cyclables marquées permettent de forcer les automobilistes à ne pas rouler sur la bande cyclable. Des panneaux de signalisation F11 peuvent également faire l’objet d’une discussion dans l’objectif de pacifier le tronçon affecté, le cycliste peut prendre l’ensemble de l’espace de la voirie.
- La sécurisation des cyclistes est très importante, notamment lors des traversées de carrefour et de route nationale. Un aménagement spécifique de ces points faibles est nécessaire pour éviter

des accidents réguliers. Sur ces points, une signalisation, un éclairage intelligent, un réaménagement de la voirie sont nécessaires.

- Pour améliorer davantage la sécurité des cyclistes, une bande cyclo piétonne peut également être aménagée le long de certains tronçons jugés trop dangereux.
- Le long de la liaison, des zones de repos sont à aménager (bancs et tables) via un renforcement de la voirie équipée de mobilier urbain. Une végétalisation des zones de repos est intéressante à mettre en place pour apporter de l'ombre naturelle et drainer les eaux de pluie.
- Une signalisation doit être prévue sur le parcours de type points-nœuds, et éventuellement sur les localités environnantes afin de pouvoir rejoindre le parcours en cours de route.

2) Liaison entre le village de Nolinfaing et le Mausolée allemand

- Un revêtement lisse sur une bande piétonne de 2,5m de large doit être aménagé. Cette bande permet de stabiliser le sol, et de laisser un libre accès au charroi agricole sans dégrader l'espace aménagé.
- Des poteaux de signalisation sont à placer pour indiquer le chemin à suivre.

Planification

Sans objet

Démarches administratives à réaliser

- Synchronisation avec les pouvoirs publics de la Commune de Bertrix
- Autorisation du SPW Mobilité pour pouvoir traverser la N40 et la N845 de manière permanente avec marquage au sol
- Autorisation de la DNF pour les chemins non encore asphaltés, de type forestier et agricole

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé

Un entretien régulier est à fournir sur les liaisons. Un brossage peut être prévu sur la période du printemps et de la fin de l'automne pour éviter un cumul de feuilles dangereux pour les utilisateurs.

Une communication est à mener de la part de l'Office du tourisme à destination des touristes de passage mais également à destination des citoyens.

8. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateurs de réalisation :

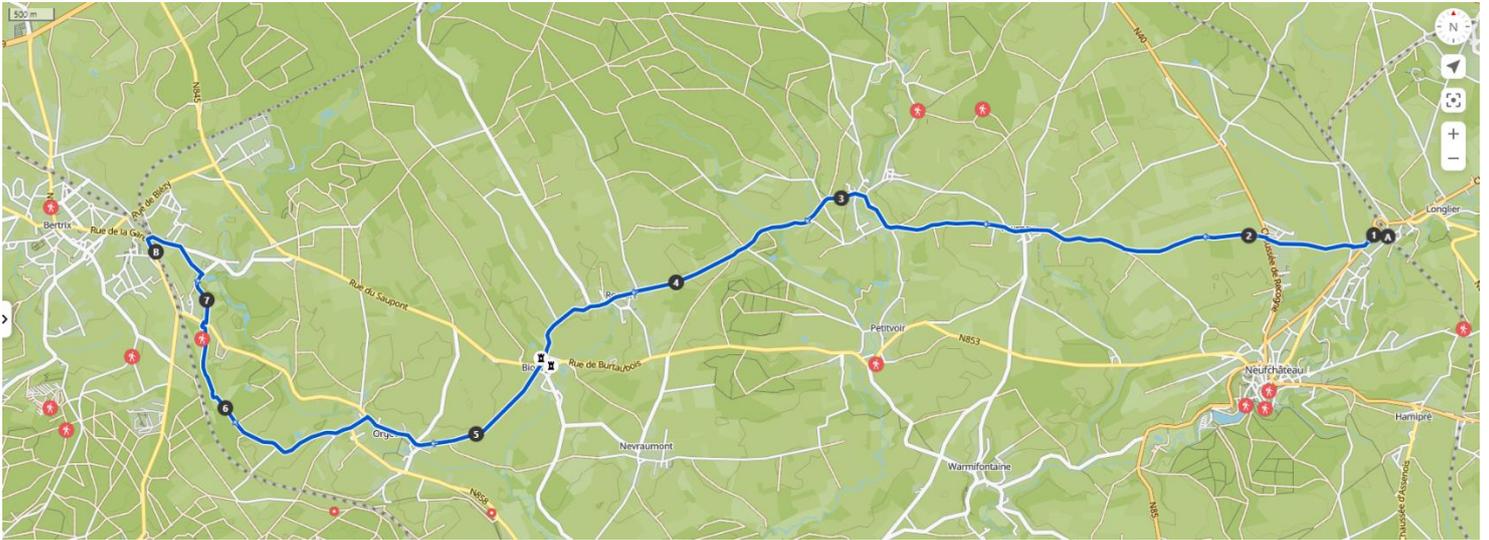
Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Réalisation des liaisons touristiques et patrimoniales	2	Commune (PV réception , Inauguration)

Indicateurs de résultat :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Fréquentation des liaisons	200 utilisateurs	Compteurs intelligents

9. Annexes

A. Itinéraire du projet de liaison entre la gare de Longlier et de la gare de Bertrix (17,4 km)



B. Itinéraire du chemin reliant le village de Nolinfaing au Mausolée Allemand (1,1 km)

